

raète de *Ami des hommes*, exhorte les treize Cantons à permettre la clôture des champs : il recommande en même-tems de planter sur ces clôtures des arbres fruitiers qui puissent offrir des rafraichissemens aux Voyageurs altérés. « Fermez, leur dit-il, dignes Elèves de la Nature, fermez vos champs aux ravages ; mais que leurs remparts soient couverts des drapeaux de l'hospitalité. On n'ébranchera jamais les vergers de celui qui excite les passans à prendre part à leur abondance &c. » ( page 77. ) Il y a, dans ce peu de mots, un sentiment qui pénètre l'ame du Lecteur. On est tenté de s'écrier qu'un Citoyen qui pense si généreusement, mérite, non pas seulement tous les prix d'une Société littéraire, mais toute la reconnoissance du genre humain.

La troisième Partie du Mémoire s'ouvre par l'exposition des moyens généraux & particuliers que la Suisse fournit relativement à la culture des bleds. Mais ces moyens, il faut les mettre en œuvre. Par quel art, par quel secret peut-on se flatter d'y réussir ? Point d'autre, dit notre Auteur, que *le règlement ou l'encouragement*. Le règlement est sujet aux plus grands inconvéniens ; & les Gouvernemens qui l'ont regardé comme le principe de l'action politique & qui ont agi en conséquence, n'ont fait qu'introduire le monopole dans toutes les parties, & gangrener toutes les veines de l'Etat. Il n'est donc, poursuit notre Auteur, de véritable moyen que *l'encouragement*.

La première spéculation que doivent former les Protecteurs de l'Agriculture, c'est que, dans cet art *d'institution divine*, toutes les parties s'entraident, & rentrent les unes dans les autres : de manière qu'il soit impossible d'en faire prof-  
péra